

Communiqué de presse

Impôts routiers et automobiles de la Confédération en 2008

1,77 milliard de francs pour les TP

Berne, 27.05.08 – Durant l'année en cours, les usagers de la route continueront de payer l'infrastructure routière et une bonne partie de la nouvelle infrastructure ferroviaire. Selon le budget, les impôts routiers et automobiles rapporteront au total près de neuf milliards de francs à la Confédération.

Les impôts que la Confédération prélève sur les carburants (impôts sur les huiles minérales), sur l'importation de véhicules (impôt automobile, droits de douane), pour l'utilisation des routes suisses (RPLP, vignette autoroutière) ainsi que sur le chiffre d'affaire provenant de la vente de carburants, de véhicules et de pièces de véhicules (TVA) rapporteront probablement durant l'année en cours près de neuf milliards de francs. La Confédération a déjà encaissé dans le passé et accumulé dans la «caisse de la route» les 2,6 milliards de francs de moyens financiers affectés à la route qu'il crédite maintenant comme premier apport au nouveau fonds d'infrastructure (FI). La Confédération utilisera en 2008 quelque 600 millions de francs de ce premier versement. Au total donc, l'Etat central disposera cette année de 9,6 milliards de francs provenant de la route.

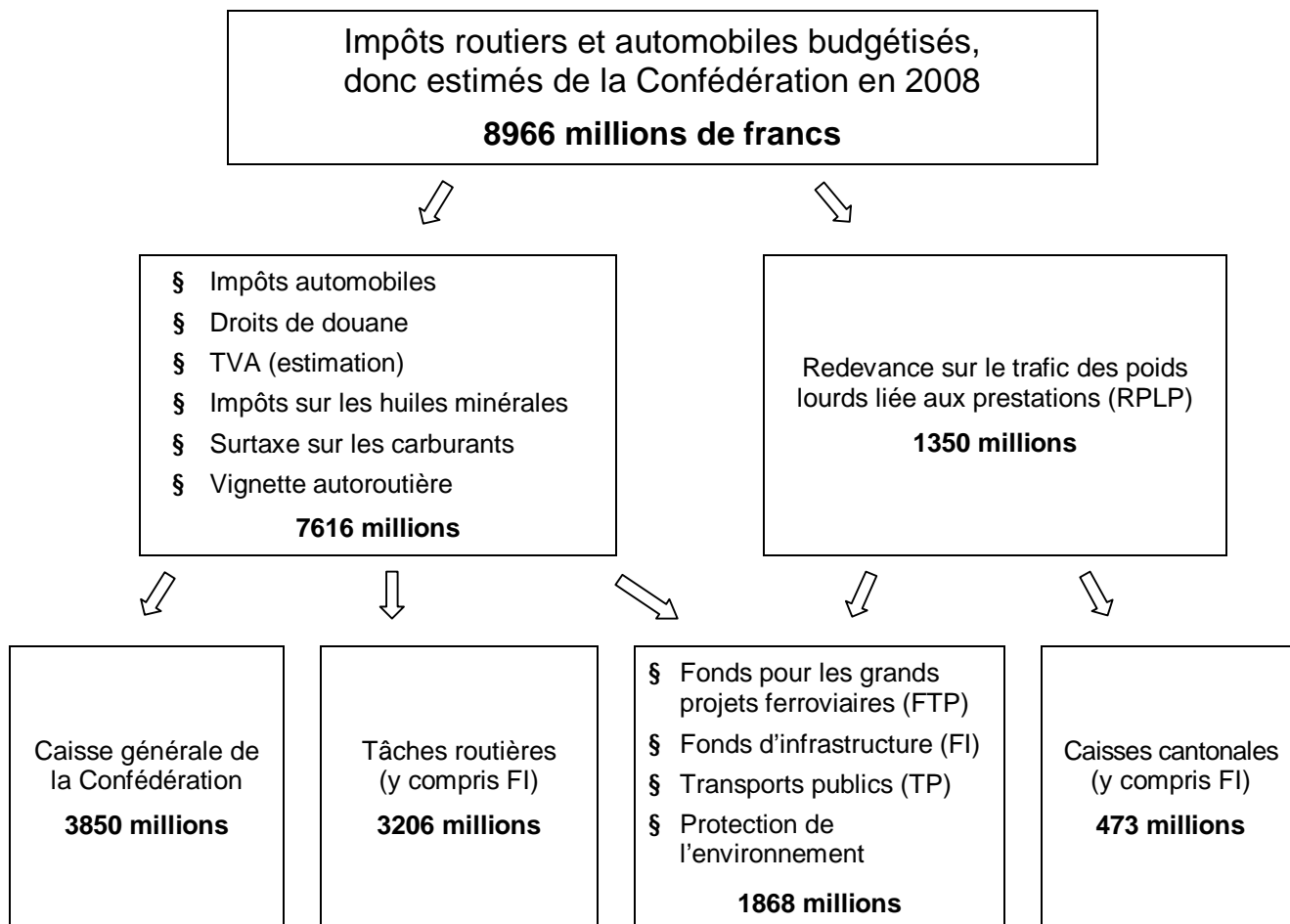
Un peu plus de 40% de cette somme iront sans condition à la caisse générale de la Confédération; 33,5% sont destinés aux tâches routières comme l'entretien, l'exploitation et l'aménagement des routes nationales; 19,5% seront affectés presque entièrement (95%, soit 1,77 milliard de francs) au financement des grands projets ferroviaires (FTP) – Nouvelle ligne ferroviaire alpine (NLFA), Rail 2000, mesures contre le bruit, raccordement de la Suisse orientale et occidentale au réseau européen des lignes à grande vitesse – ainsi que des infrastructures ferroviaires dans les agglomérations; un peu moins de 5% reviennent aux cantons sous la forme de participations au produit de la RPLP.

Le FI commence à fonctionner cette année. Alimenté par le produit affecté des impôts routiers, ce fonds dépensera en 2008 au total 1453 millions de francs, soit 1118 millions pour des tâches en rapport avec la route et 335 millions pour les projets ferroviaires dans les agglomérations. Malgré le prélèvement début 2008 de 2,6 milliards de francs dans les provisions pour le financement spécial des routes afin d'alimenter le FI, le niveau de ce financement spécial se maintiendra à environ deux milliards de francs durant l'année en cours.

Conclusion: les usagers de la route – les automobilistes, les motards et les camionneurs – financent non seulement leur propre infrastructure routière, mais participent aussi de manière notable à la mise en place de la nouvelle infrastructure ferroviaire. Par ailleurs, une forte proportion du produit des impôts routiers n'est pas affectée, si bien que les usagers motorisés de la route contribuent aussi dans une forte mesure au renflouement de la caisse de la Confédération.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS (anciennement Fédération routière suisse FRS – Schweizerischer Strassenverkehrsverband FRS) est l'organisation faîtière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 35 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles); l'UPSA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).

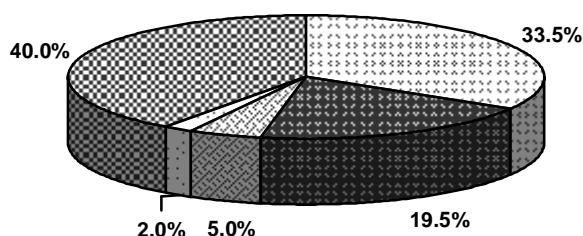
Représentation* du financement de l'infrastructure routière et de la majeure partie de la nouvelle infrastructure ferroviaire



Source: Département fédéral des finances (DFF), routesuisse

* Afin que cette représentation soit plus facile à consulter, il n'est pas tenu compte ici des quelque 600 millions de francs comme source de financement. Cet argent provient des 2,6 milliards de francs prélevés dans le financement spécial des routes et crédités au FI comme premier apport.

Représentation de l'affectation en pour-cent de tous les moyens financiers routiers dont la Confédération dispose probablement en 2008



- ▣ Caisse générale de la Confédération
- ▣ Tâches routières (y compris FI)
- ▣ FTP / FI / TP / Protection de l'environnement
- ▣ Caisses cantonales (y compris FI)
- ▣ Divers